Vol. XXXIV — Saint-Boniface, Manitoba, 17 Mai 1905. — No. 27

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

UN AUTRE BEAU CADEAU DE NOCES

AU SOLEIL PRINTANIER

Le grand jour monte, monte, monte :
Très rouge, voici le soleil,
Sortant du rêve avec sa pompe
Gloire étonnante du réveil.

Comme il est beau, dans sa lumière
Ce grand roi des créations,
Promenant sur toute misère
La volupté de ses rayons !

Il verse au monde son mystère
Et tous ses feux réparateurs
Eclairant, enivrant la terre
Du vertige de ses splendeurs !

Ainsi que l'âme mendiante
D'anciens captifs au haut des tours,
Vers lui la cime suppliante
Des grands bois s'élève toujours.

Notre globe sort de son somme
En te saluant, maître et roi,
Et l'inquiet regard de l'homme,
Soleil ! s'énorgueillit de toi !

Soleil ! Soleil qui tout enchantes,
L'homme, les arbres, les oiseaux,
Sans toi les mers sont plus méchantes,
Si noires, sans toi sont leurs eaux !

Remis d'épuisantes fatigues,
Le laboureur gagne son champ ;
Ses labeurs en sueurs prodigues,
L'y tiennent de l'aube au couchant ;

Mais quand, ô soleil ! sous la herse,
Le semeur sème à large main,
Tu fais germer après l'averse,
Et tes rayons lui font du pain ;

Du pain pour les pauvres familles
Qui peinent à tant de revers ;
Du pain pour les fils et les filles
Des hôtes de cet univers !

Du pain aux affamés farouches,
Aux veuves en deuil, aux passants !
Du bon pain pour toutes les bouches ;
Pour les faibles et les puissants !

Tu mûris le blé des colombes ;
Tu verdis les prés au troupeau ;
Tu sèmes des fleurs sur les tombes ;
Soleil que ton devoir est beau !

Je t'aime, image de la gloire,
Toi, grande puissance des cieux ;
Car en toi tout être peut boire
La vie et l'ivresse des dieux !

LOUIS-JOSEPH DOUCET.

LA GUERRE

La quatrième division cuirassée de l'escadre russe du Pacifique, sous les ordre du contre-amiral Nebotagoff a tranchi le détroit de Malacca, dans la nuit du 4 au 5 mai, et elle est maintenant dans la mer de Chine, où elle va rejoindre les trois autres divisions sous les ordres du vice-amiral Rojestvensky, commandanteur en chef. D'après une dépêche de Hong Kong, Rojestvensky a quitté le 3 mai, les côtes de l'Annan, et on suppose qu'il va rejoindre Nebogatoff au large de Saigon.

Il semble que la tactique de l'amiral Togo aurait dû être, soit d'empêcher la jonction des deux forces russes, en attaque Nebogatoff à sa sortie du détroit de Malacca, soit de combattre Rojestvensky avant que cette jonction ait pu se produire. Mais il y a loin du Japon ou de Formose aux parages de Singapore ou de Saigon, et il est à peu près certain, aujourd'hui, que l'amiral japonais n'ira pas porter la guerre au sud de la mer de Chine.

Nous trouvons la confirmation de cette manière de voir dans le livre récent du capitaine de frégate russe Klado intitulé : "La marine russe dans la guerre russo-japonaise," livre presque prophétique qui a eu un retissement mérité.

"D'abord, dit le commandant Klado, il est difficile aux Japonais d'envoyer leurs forces principales un peu loin vers le sud, tandis qu'au contraire ils trouvent un gros avantage à attendre notre escadre dans la mer Jaune; ils ne s'éloigneront nullement de leurs basses, ce qui permettra à leurs navires avariés de regagner facilement après la bataille des ports où ils trouveront à se faire réparer."

Et le commandant Klado poursuit ; "D'ailleurs pourquoi se porteraient-ils vers le sud à la rencontre de Rojestvensky Pour quoi iraient-ils lui offrir le combat alors qu'en restant à proximité de leurs bases, ils ont sur lui une supériotè marquée que donne la possibilité de menacer sans cesse à l'aide d'escadrilles, de croiseurs-auxiliaires de contre torpilleurs, les transports qui l'accompagnent et de paralyser tous ses mouvements."

L'OPINION D'UN EXPERT

Paris,—Un officier de marine dit ce qui au sujet des escadres belligérantes :

"Cette fois, les rôles sont renversés, et ce sont les Russes qui prennent l'offensive. Il ne s'agit pas pour eux d'aller à Vladivostock, ce but n'est qu'accessoire. Leur principal objectif, c'est d'enlever aux Japonais la maitrise de la mer, pour couper l'armée nipponne de sa base de ravitaillement. Le propre de l'offensive, c'est de donner à celui qui l'adopte, le choix du point où il veut frapper, et de la route à suivre pour y parveuir.

Dans le trois archipels qui se trouvent sur la route de Vladivostock : Iles de la Soude, Philippines et Japon—les détroits sont nombreux et leur surveillance, pour être efficace, exigera un très grand nombre de croiseurs rapides.

Conclusion : Togo doit renoncer à guetter la flotte russe au passage dans les détroits et de la laisser railler Vladivostock où elle se renforcera encore de trois bons bâtiments, ou l'amiral japonais devra se résoudre à employer ses "Asama" à la surveillance des passages entre les iles.

Dans ce dernier cas, il n'est pas impossible que les cuirassés russes, dont cinq sont très bons marcheurs, parviennent à imposer la bataille aux six cuirassés japonais.

Ces derniers d'ailleurs, seront-ils au nombre de six ? N'y a-t-il point en d'autres pertes de vaisseaux de ligne que celles du "Yashima" et du "Hatsusé ?" Les arsenaux nippons ont-ils achevé de réparer de "Mikasa," si maltraité au combat du 10 août par les gros obus ennemis et torpillé, le soir, par suite d'une méprise des destroyers placés sous son propre pavillon ! Cela est possible, probable même, mais non certain. Sans doute, les arsenaux japonais montrent une activité et une conscience dont nos ports militaires ne donnent aucune idée, même approximative ; mais il y a des pièces de mécanique qui s'usent et qu'on n'a pu remplacer

La supériorité matérielle des Japonais n'est donc pas si écrasante que certains de nos confrères l'ont écrit.

Les Russes disposent, en somme, de cinq cuirassés neufs ; les autres bâtiments, refondus, réparés, modernisés, sont armés de canons à tir rapide de récents modèles et, somme toute, cette escadre, pourvue d'un seul navire atelier, est arrivé en face de l'ennemi sans avoir éprouvé d'avaries majeures.

LES A TOUS SUPPLANTES

LA FETE DU R. P. RECTEUR

Les élèves du collège ont offert, lundi soir, une séance d'honneur au R. P. Dugas. Les plus artistes d'entre nous, disait l'adresse, ont été chargés du programme. En effet, ce programme était un concert magnifique. Dans l'espace d'un an, le R. P. de Mangeleere a su former un orchestre puissant, très bien entraîné, déjà capable de nuancer parfaitement son interprétation.

Le révérend Père Recteur était entouré de professeurs et de prêtres ; la salle était remplie d'auditeurs.

PROGRAMME

Adresse en français — A. Bernier
Adresse en anglais
1 Ouverture "Vivant" — Grünberger
Orchestre
2 Sweet summer's morning star — Piccolomini
Ténor et violon : J. Tremblay P. Bleau
3 Romance — Klosé et Leduc
Clarinettes et piano concertants : P. G. Robichaud, S. J., P. P. de Mangeleere, S.J.
4 Pot pourri d'airs d'opéras — Donizetti et de Weber
Orchestre
5 Cœur brisé — Gillet
Quintette de cordes
6 Grand chœur de "La Création" — Haydn
Chœur
7 Fantaisie — de Rillé
Quatuor de Clarinettes
INTERMEDE
The rival lodgers — Romance in real life
E. McKeown, H. Conway, A. McDonald
8 Les Polichinelles — Damaré
Orchestre
9 Le vallon — Gounod
Ténor et flute : A. Beaupré, P. G. Robichaud, S. J.
10 Second menuet en sol — Boccherini
Quintette de cordes
11 Largo (Xerxès) — Handel
Orchestre
12 Les Hirondelles — Masini
Duo vocal : J. B. Sauvé, E. Trottier
13 Le trouvère — Verdi
Solo de violon : P Bleau
14 Le corso blanc — Tellam
Orchestre

Le R. Père Dugas fit un très gracieux discours de réponse et remercia avec effusion ses élèves d'avoir préparé cette jolie séance à leur recteur. Avec raison, du reste, il s'est dit fier du collège de Saint-Boniface et de ses élèves. Le révérend commenta ensuite d'éloquente façon les adresses qui lui avaient été présentées.

MARIAGE

Le 10 mai, avait lieu à Winnipeg, le mariage de mademoiselle Marie-Joséphine Pambrun, fille de madame W. H Pambrun, avec monsieur James Neil Murphy, du Portage-du-Rat.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Portelance O. M. I., au presbytère de la paroisse de Ste-Marie. Les parents des parties contractantes seuls assistaient à ce mariage.

Entre deux et quatre heures de l'après-midi, il y avait réception chez madame Pambrun.

Monsieur et madame Murphy ont vu passer devant eux de nombreux amis et amies empressés à leur offrir de cordiales félicitations. Ce fut une brillante fête.

Les tables de rafraichissement étaient sous la direction de mesdemoiselles E. Pambrun, Monchamp, Hastings et Sprado.

L'heureux couple est en voyage de noces à Saint-Paul. Les cadeaux sont nombreux.

Nous présentons à monsieur et à madame Murphy des vœux de bonheur.

ILS SONT A PLAINDRE

Le Manitoba.

Mercredi 17 Mai 1905

Ce que nous avions; Ce que nous n'avons plus!

Nous l'avons dit et répété plusieurs fois depuis plusieurs semaines: nous appuyons le bill originaire de sir Wilfrid Laurier touchant les deux nouvelles provinces; nous condamnons comme funestes pour les catholiques les amendements qu'on a cru devoir apporter à ce bill, sous la menace de M. Sifton.

On nous demande les raisons de notre attitude.

Comme si nous ne les avons pas déjà données!

L'*Echo* nous dit:

Ce que nous demandons à connaître, ce sont vos raisons à vous, raisons motivées et l'interprétation que vous donnez à ces deux textes; la clause première et la clause amendée.

Quel est le privilège, quelles sont les garanties, qui, contenus dans la clause première que vous déclarez appuyer, sont supprimés dans la clause amendée que vous combattez?

Par la clause de l'acte originaire, la majorité ou la minorité peuvent établir des écoles leur convenant, ce qui inclut l'établissement d'écoles confessionnelles; et ces écoles sont autorisées à percevoir leurs taxes, sont exemptes de payer des taxes aux autres écoles et doivent recevoir leur quote-part des argents publics destinés à l'éducation.

En outre, les nouvelles provinces tombent sous l'effet de la clause 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, avec cette disposition expresse que, à la date de la mise en vigueur de l'acte d'autonomie, les nouvelles provinces entrent dans la Confédération comme si déjà auparavant, elles étaient des provinces, jouissant par conséquent de tous les privilèges et sujettes à toutes les restrictions de la charte fédérale. (1867).

Ce qui, par conséquent, assure aux catholiques tous les privilèges qu'ils pouvaient avoir acquis par l'Acte de 1867 et par la législation subséquente des Territoires.

Par là, les ordonnances illégales de 1891, 1892 et 1901 sont invalidées.

Certes, cette législation n'est pas parfaite; elle laisse la porte ouverte à des abus; mais, enfin, il y a quelquechose qui se recommande à notre attention. Et, tenant compte des circonstances, nous l'aurions acceptée.

Au contraire, par les amendements proposés, ces ordonnances ci-dessus mentionnées, injustes, sont validées et deviennent loi constitutionnelle des nouvelles provinces. Les droits des minorités sont restreints à ce que ces ordonnances permettent aujourd'hui.

Or, comme ces ordonnances assimilent les écoles séparées aux écoles dites publiques (neutres), il s'en suit que l'école confessionnelle est bannie de ces nouvelles provinces.

On pourra bien appeler certains arrondissements scolaires des arrondissements d'école séparée, mais le mot *séparé* n'a plus ici la signification et la portée qu'il a toujours eues en ce pays: l'école séparée a été jusqu'ici le synonyme d'école confessionnelle.

Par les amendements proposés, on en détourne le sens, ou mieux, on le détruit.

Le mot séparé voudra dire simplement une *maison d'école séparée.*

L'école elle-même, l'institution, sera en réalité une école publique (neutre) quoique sous une administration locale séparée.

Quoique l'*Echo* ne veuille point que nous lui citions d'autres opinions que les nôtres, nous allons cependant risquer celle d'un de ses amis, M. Crawford, le député libéral du Portage-la-Prairie.

M. Crawford est orangiste.

Le député de Portage-la-Prairie dit "qu'il a voté pour la loi du Manitoba abolissant les écoles séparées et qu'il va voter la loi d'autonomie, qui accorde ces mêmes écoles aux nouvelles provinces. C'est que la nouvelle loi est meilleure que celle qui avait établi les écoles catholiques, avec des prêtres et des religieuses au Manitoba. Au Nord Ouest, ce sont, de fait, des écoles publiques et dignes du support même des orangistes; et M. Crawford déclare qu'il en est un.

L'Eglise, dit-il, n'a rien à faire avec l'école avant 3½ heures de l'après-midi....................

Nous pourrions également citer les opinions de M. Fielding et de M. Sifton.

Le Tramway de Saint-Boniface

Plusieurs fois déjà, nous nous sommes fait les interprètes des citoyens de Saint-Boniface, pour protester contre la manière indigne avec laquelle nous sommes traités par la Compagnie des chars électriques.

Les chars de Saint-Boniface sont la risée des citoyens de Winnipeg, et cela avec raison.

Le tramway est une humiliation pour nos propres concitoyens.

Le service est mauvais et irrégulier, les chars sont trop petits et malpropres.

Certain jour la semaine dernière, l'un des chars était imprégné d'une odeur si infecte que c'était un supplice que de s'en servir. Le plancher était tellement sale et dégoûtant que l'on aurait cru facilement que c'était un char fait pour autre chose que pour du monde civilisé.

Le soir, au coin des rues Main et Portage, le conducteur est changé—ceux qui ont payé leur passage avant d'arriver à cet endroit se voient importuner, quelque fois grossièrement, par le nouveau conducteur qui leur demande un nouveau billet et ne cesse la discussion qu'au moment où il se voit en face de quelqu'un capable de le mettre proprement à sa place.

Certains conducteurs semblent croire qu'une dame qui prend le char de St-Boniface ne mérite plus le respect dû à son sexe.

A tous les jours, surtout de 5h. à 7h. P. M. l'on se voit entasser et presser comme des sardines; le conducteur ne peut réclamer les billets qu'en écrasant les pieds de ceux qui sont assis et en bousculant ceux qui ont encore été assez heureux pour avoir la permission de rester debout.

La ligne de Saint-Boniface est payante; et la compagnie n'a aucune raison de nous traiter de la sorte.

Plusieurs citoyens ont porté des plaintes individuelles; le maire et les conseillers se sont plaints. La compagnie reste sourde; l'on nous a dit qu'il faudrait une plainte collective de tous les citoyens pour obtenir un changement.

Voici les beaux jours d'été qui arrivent, nos concitoyens voudront se servir du tramway encore plus souvent qu'en hiver.

Si la compagnie veut jouir de la franchise que nous lui avons octroyée, elle doit nous donner pleine valeur.

Le Manitoba exprime l'opinion de tous les citoyens de Saint-Boniface en protestant énergiquement contre le traitement que nous fait subir la compagnie des chars électriques

Notes Politiques

L'*Echo* l'a dit: c'est un déshonneur pour M. Potvin d'avoir accepté la position d'assistant-inspecteur des Ecoles, dans le bureau de M. Goulet. Nous sommes certains que M. Potvin en aura des remords toute sa vie après avoir vu sa conduite censurée par M. d'Hellencourt: un si bon juge des questions d'honneur.

***

MM. Omer Héroux et Paul Tardivel continuent la publication de la *Vérité*, de Québec. Tel a été le désir exprimé par M. J. P. Tardivel mourant. Nous souhaitons bon succès à ces deux distingués confrères.

LES BLES DORES

La récolte s'annonce comme devant être bonne. Les dernières pluies, bien que longues, ne sont pas faites pour nous déplaire. De partout, arrive la satisfaisante nouvelle que le blé pousse bien. Tous les jours, les banques, le Grain Exchange, les élevateurs ont de bons rapports de partout dans l'Ouest.

Avec du soleil et de la chaleur, comptons sur une année d'exceptionnelle prospérité.

PERIL JAUNE vs PERIL BLANC

Nous lisons le très curieux article que voici dans un journal français:

Le Péril Jaune forme actuellement le grand sujet de conversation de toutes les réunions où l'on aime à causer.

Je me suis trouvé tout dernièrement à un diner. Comme il fallait s'y attendre, le Péril Jaune fit son apparition après les hors-d'œuvre. Puisque, fort heureusement, il n'est pas jusqu'à présent, de nature à déranger nos fonctions digestives, je ne vis aucun inconvénient à ce qu'il occupât le tapis.

Un de mes voisins ne professait évidemment pas à cet égard la même sérénité d'âme que moi, car je le vis plusieurs fois hausser légèrement les épaules pendant qu'allaient leur train les pronostics sur l'imminence du danger.

Il n'avait cependant pas encore émis son opinion; moi non plus, du reste. Mais quand, dans une réunion, il y a controverse, il arrive toujours qu'à un moment donné, l'un des discoureurs cherche à recueillir un nouvel appui, un assentiment inédit. Il se tourne alors vers ceux qui ne se sont pas déclarés encore.

Nous fûmes donc, mon voisin et moi, pris directement à partie et entraînés dans la mêlée.

Ma bonne fortune voulut que mon partenaire fût plus nerveux que moi. Cela me permit de m'effacer pour lui céder le pas et la parole.

—Le Péril jaune, fit-il, on n'entend plus parler que de cela. Pourquoi ne varierait-on pas un peu? Car, en somme, s'il y a le Péril jaune, il y a bien aussi le "Péril Blanc". Parlons donc un peu du Péril blanc.

"Remarquez que, dans le monde, jusqu'à ce jour du moins, ce péril-là s'est fait sentir bien plus que le premier. Pas pour nous, c'est entendu, mais pour les autres, c'est-à-dire pour les rouges, les noirs et les jaunes.

"Je sais bien que le danger nous impressionne beaucoup plus lorsque c'est nous qu'il menace, mais, à tout prendre, nous avons bien le droit, j'allais dire le devoir, d'accorder un peu de sollicitude aux autres fractions de l'humanité.

"Or, pour tous ces gens-là, le Péril blanc n'est pas qu'une menace, qu'un fantôme dont la silhouette apparait dans le lointain, c'est un fait acquis, une calamité qui a fait ses preuves.

"Les Peaux rouges d'Amérique ont passé par les affres du Péril blanc. Ils n'auront bientôt plus rien à en redouter, pour la bonne raison qu'ils auront cessé d'exister.

"Les Indiens le connaissent parfaitement bien eux aussi. Les Malgaches ont fait sa connaissance. Les nègres d'Afrique ont reçu et reçoivent encore sa visite. Quant aux Annamites, la conquête du Tonkin leur a confirmé son existence.

"Le Péril blanc est donc un personnage autrement positif et matériel que son confrère jaune.

"Mais, me direz-vous, ce péril-là venait de nous et ne s'adressait pas à nous; nous n'avions donc aucune raison de nous en préoccuper.

"D'accord, mais les autres races étaient justifiées à se demander en vertu de quel principe nous envahissions leur pays et les soumettions à notre domination.

"Et, à cette question, nous n'avions à opposer que la raison du plus fort que nous n'expliquions pas, mais que nous couvrions d'une excuse hypocrite, la théorie des races supérieures et les races inférieures.

"Or, un beau jour, les Jaunes, que nous classions naturellement parmi les races inférieures, se revèlent à nos yeux comme tout aussi supérieurs que nous.

"Voilà aussitôt nos théories bouleversées. Si les Jaunes nous valent, de quel droit nous sommes-nous emparés de l'Indo-Chine qui appartient à des Jaunes? Nous n'avons même plus nôtre ancienne excuse des races inférieures.

"Nous prévoyons, par une déduction assez logique, qu'un jour, peut-être, ces Jaunes, que nous opprimions, revendiqueront leur droit à l'indépendance et feront appel à leurs frères du Nord pour l'obtenir. Aussitôt, nous crions au Péril jaune.

"Nous devrions avoir le courage et la bonne foi de nous dire que ce soi-disant péril pour nous, n'est que la perspective d'avoir un jour à rendre à César ce qui appartient à César.

"Le Péril Jaune n'est, n'est, en définitive, que la disparition éventuelle du Péril Blanc. Il n'y a pas lieu de s'en affliger.

"L'esprit de conquête et d'agrandissement territorial est à une rude epreuve à ce moment. Il subit une crise qui produira sans doute un effet salutaire. Quand chaque peuple, partant de ce principe que charbonnier est maître chez lui, cessera de convoiter la propriété de son voisin, quand il aura acquis cette conviction élémentaire qu'un petit Etat est tout aussi heureux qu'un grand, les guerres n'auront plus leur raison d'être. Et il y aura plus ni péril jaune, ni péril blanc ni péril d'une autre couleur.

"La sagesse consisterait donc à préparer les colonies à reprendre un jour leur autonomie, à leur faire entrevoir ce but, de sorte qu'elles ne nourrissaient plus à notre égard les sentiments d'opprimé à oppresseur, mais la reconnaissance d'élève à maître.

"Comme entre blancs et gens de couleur, la différence réside surtout dans la qualité des fusils et des canons, il est très probable que cette différence disparaitra tôt ou tard. Les Japonais nous en ont donné une première preuve. Alors les colonies, comme autant de fruits mûrs, se détacheront des métropoles. Cela n'ira pas sans beaucoup d'effusion de sang, mais fatalement cela viendra. Alors!... Mieux vaudrait mille fois prendre les devants."

Monsieur Sylvestre

Le connaissez-vous?

!!

Nous, non plus.

Nous ne savons pas qui il est, mais nous savons ce qu'il est. Ses pareils à deux fois ne se font pas connaitre et veulent pour leur coup d'essai des chefs-d'œuvre en bêtise.

Monsieur Sylvestre est une de ces intéressantes têtes de chouettes prudentes à qui l'ombre sied mieux que le jour et qui battent inoffensiblement de l'aile dans l'*Echo de Manitoba.*

C'est, ma foi, chose facile et peu glorieuse que de s'embusquer derrière un anonymat pour tirer sur les autres, ne fut-ce qu'avec des cartouches blanches.

Ces messieurs sont furieux du résultat de l'élection de Mountain; le vote français, belge et canadien, jadis en majorité libéral s'est tourné pour M. Roblin. *Inde irae.* Dieu sait cependant si les *rouges* de Winnipeg et de Saint-Boniface ont fait leur petit possible. Toute une tripotée d'agents électoraux, voire même d'employés publics, se sont rendus dans Mountain avec sonnant et liquide. Vains efforts; ils ont été battus; battus honteusement, piteusement; voilà ce qui les fait gratter. Pauvres gens, vos contorsions amusent toute la galerie.

Le bravado charmant dont nous nous occupons pour une minute appelle M.J.Bernier "traitre à sa religion". C'est un gros mot dans la bouche d'un petit homme en masque.

M. J. Bernier, qui ne se doutait pas de son indignité, ne dort plus depuis que monsienr Sylvestre lui a fait cette foudroyante révélation.

Nos lecteurs seront anxieux de savoir quels sont les motifs de cette *trahison* de M. J. Bernier M. Sylvestre veut bien nous le dire. *Le pot au beurre, si délectable à son palais* lui a fermé la bouche, l'a rendu coi et calme............ comme la vague. *Calme comme la vague*, vous avez bien lu!

Nous nous sommes souvent demandé quel était le malfaisant lutin qui poussait tous ces sylvestrons et sylvestrons à être si maladroits. Mystère impénétrable, leur folle tapette babille toujours sur des sujets scabreux; leurs pattes lourdes et velues marchent toujours sur des fondrières.

On parle picotin, fromage et pot-au-beurre! Mon Dieu, y eut-il jamais une meilleure race de grugeurs de budget que certains libéraux? Ya-t-il sous le glorieux soleil qui nous éclaire plus vorace engeance de rats?

Ceux qui connaissent M. Bernier savent que jamais il n'a eu besoin et jamais n'a demandé au gouvernement de lui passer l'assiette au beurre. Son propre couvert lui a toujours amplement suffi; il tâchera qu'il en soit toujours ainsi à l'avenir.

Il a souvent, et avec un plaisir relevé par lui à la hauteur d'un devoir, assisté des amis. Etrange moquerie des choses, phénomène renversant de la politique, des adversaires—et parmi eux des futés—ont eu parfois la douteuse dignité de l'approcher en dociles brebis prises du mal de crèche. C'est même là un des côtés divertissants du métier. L'*assiette au beurre* mirifique espérance d'estomacs tourmentés, travaille sur les intelligences de ces messieurs comme la plus claire et la plus lumineuse des Encycliques ne saurait le faire.

Monsieur Sylvestre commet donc une sottise flamboyante Malgré son intrépide nom de plume, il se trahit. Nous sommes prêt à faire notre affidavit que c'est un grelotteux, un râpé, un loqueteux des pieds à la tête. Pauvre, pauvre vous!

M. Bernier, qui n'est pas aussi féroce qu'on le croit de loin, veut faire quelque chose pour monsieur Sylvestre. Si la famille du garçon en exprime le légitime désir, M. Bernier s'engage à lui procurer l'entrée d'une de ces bienfaisantes maisons officielles destinées aux cervelles en quête de repos: à Brandon où à Selkirk; pension gratuite, passage franco. On voudra bien s'adresser à nos ateliers, au Coin du Pont, où nous laisserons le précieux et si opportun passe-port.

Débarrassé des soucis et des énervements du journalisme, monsieur Sylvestre pourra reprendre peu à peu l'équilibre. Nous demanderons aux autorités de le traiter avec les égards dus à un écrivain si vigoureux, si magnanime, si noble, si brave et si malheureux. Qu'il soit "calme comme la vague", remuant comme une montagne, doux comme un loup, turbulent comme un agneau, saint comme Gris-Pet ou loquace comme un mort, nous répondons de la bienveillance de l'institution!

Quand monsieur Sylvestre sortira de là—ce qui prendra peut-être un certain temps,—nous croyons en toute sincérité qu'il pourra écrire dans les journaux, même en signant son nom.

UNE PROMOTION

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. le docteur Fortunat Lachance, un enfant de notre province, vient d'être promu au grade de chef médecin-interne de l'Hotel-Dieu, de Montréal.

Nous félicitons cordialement monsieur le docteur Lachance de son mérite et de son succès.

Examens Universitaires

Les résultats des examens universitaires nous sont connus depuis quelques jours.

Nos jeunes amis du collège de Saint-Boniface, comme de coutume, ont su faire honneur à leur Alma Mater.

Nous les en félicitons sincèrement.

Voici la liste de ceux qui ont gagné des médailles et des bourses:

Philosophie, (cours latin) médaille d'argent, M. Albert Laurendeau. Médaille de bronze, M. Norbert Bellavance.

Philosophie, (cours latin) M. Joseph Mondor $100.00, M. A. Beaupré, $75.00.

SECONDE ANNÉE

Français, philosophie et latin, M. Joseph Chabot $60.00.

Anglais, (pour les élèves de langue française), M. Alexandre Bernier $40.00, M. Joseph Chabot mention honorable.

PREMIÈRE ANNÉE

Latin et mathématiques, M. Edmond Frietz $60,00.

Français, (pour les élèves de langue française) M. Louis Maillot $40.00.

Remerciement

A M. J. A. Marion, Trésorier de la Cour Taché, No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

MONSIEUR,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir le montant de l'assurance que mon mari avait dans votre Association; voilà à peine un mois que mon mari est décédé. Je ne saurais trop louer l'ordre des Forestiers Catholiques et principalement les officiers de la Cour Taché No. 252.

A vous respectueusement,

SUZANNE COUTURE.

—M. l'abbé Heynen, curé de Bruxelles, était au palais archiépiscopal hier.

DECES

A Ste Anne des Chênes le 6 courant est décédé, M. Bonin âgé de 77 ans. Nos condoléances à la famille éplorée.

SOUMISSIONS POUR TROTTOIRS

Le soussigné recevra des soumissions jusqu'au 22 Mai courant à cinq heures P. M. pour la construction de neuf trottoirs étant tous des trottoirs de 6 pieds de largeur et en madrier de pin, dans diverses rues de la Ville.

Les plans et devis pourront être examinés au bureau de l'ingénieur de la Ville où les soumissionnaires pourront aussi y voir la liste de ces trottoirs.

Les soumissions pourront être pour un ou pour plusieurs ou tous les trottoirs mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépot sous forme de chèque accepté égal à 5 p. c. du montant de la soumission.

La ville ne sera pas tenue d'accepter la plus basse ou aucune soumission.

St. Boniface, 9 Mars 1905.

THEO. BERTRAND,

Secretaire-Trésorier.

Soumissions pour Egouts

Des soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures P. M. le 22 de mai courant pour la construction de deux égoûts, sa oir:

Sur la rue Dumoulin, depuis la rue St. Jean Baptiste jusqu'à la rue Thibault.

Sur la rue Horace, depuis l'Avenue Taché jusqu'à la rue St John.

Les plans et devis pourront être vus et examinés au bureau de l'ingénieur de la Ville.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Un dépot de 5 p. c. du montant de la soumission devra l'accompagner.

St. Boniface, 10 Mai 1905.

THEO. BERTRAND,

Secretaire-Trésorier.

MENUS PROPOS

Une paire d'amis—La scène se passe aux Invalides. Le brave père Dumanet est affaissé tristement sur un banc.

—Vous avez l'air bien chagrin, fais-je en m'approchant du vieux soldat.

—Il y a de quoi, répond l'invalide: mon vieux copain, Jean Pitou, vient de mourir.

—Vous lui étiez très attaché?

—Je crois bien. Il avait perdu la jambe gauche, moi la jambe droite. Nous achetions toujours une paire de bottines pour nous deux, car nous avions la même pointure.

***

Réflexion du petit Bob, quatre ans:

—Dis maman, le printemps, c'est quand il y a de la salade sur les arbres...

Ville de Saint-Boniface

Aux Architectes

Un concours est ouvert aux architectes pour plans et devis d'un Hotel de Ville d'environ 50x70 pieds sur l'Avenue Provencher, St. Boniface, Man., la bâtisse devant être faite en pierre et brique à trois étages avec soubassement, le coût ne devant pas dépasser $40,000.00;

Aussi pour plans et devis d'une station de Police et Feu sur l'Avenue Taché coin de la rue Goulet, le coût ne devant pas excéder $8,000,00.

La Ville ne s'engage pas à accepter aucun des plans soumis et les plans seuls qui seront acceptés seront payés.

L'Architecte heureux ne sera pas requis de surveiller la construction de l'édifice.

Les plans seront reçus jusqu'à 5 heures P. M. du 31 de Mai courant et doivent être adressés au Secrétaire-Trésorier qui fournira toutes informations relativement au site et aux autres détails.

St. Boniface, 9 Mai 1905.

THEO. BERTRAND,

Secrétaire-Trésorier

NOTICE

Notice is hereby given that His Honor the Lieutenant-Governor-in-Council, has, under the provisions of "The Land Drainage Act," approved of the doing of the following mentioned work, that is to say: The construction of certain drains in townships 6, 7, 8 and 9, ranges 3, 4 and 5 East of the Principal Meridian, in Manitoba; and further, that it is the intention of the Department of Public Works for Manitoba to undertake the proposed work aforesaid, at an estimated cost of One hundred and fifty-eight thousand two hundred and sixty-five dollars ($158,265), as a local improvement and to assess and levy for said cost against the lands benefited, a general description of which is as follows:

	Tp.	Rge. E P.M.
All	7	4
All	7	5
Section 24	7	3
Section 25	7	3
Section 36	7	3
Fraction Section 35	7	3
All	8	4
Oak Island Settlement	8	4&5
Section 1	8	5
Section 2	8	5
Section 3	8	5
Section 4	8	5
Section 5	8	5
Section 6	8	5
Section 7	8	5
Section 8	8	5
Section 9	8	5
Section 10	8	5
Section 11	8	5
Section 12	8	5
Section 13	8	5
Section 14	8	5
Section 15	8	5
Section 16	8	5
Section 17	8	5
Section 18	8	5
Fraction Section 19	8	5
Section 20	8	5
Section 21	8	5
Section 22	8	5
Section 23	8	5
Section 24	8	5
Section 25	8	5
Section 26	8	5
Fraction Section 27	8	5
Section 28	8	5
Section 29	8	5
Fraction Section 30	8	5
Section 31	8	5
Fraction Section 32	8	5
Fraction Section 33	8	5
Section 1	8	3
Section 12	8	3
Section 13	8	3
Section 24	8	3
Section 25	8	3
Section 36	8	3
Fraction Section 6	9	5
Section 1	9	4
Section 2	9	4
Section 3	9	4
Section 4	9	4
Section 5	9	4
Section 6	9	4
Fraction Section 7	9	4
Section 8	9	4
Section 9	9	4
Section 10	9	4
Section 11	9	4
Fraction Section 12	9	4
Section 14	9	4
Section 15	9	4
Section 16	9	4
Section 17	9	4
Fraction Section 18	9	4
Fraction Section 12	9	4
Section 1	9	3
Section 31	6	5
Section 32	6	5
Section 33	6	5
Section 34	6	5
Section 35	6	5
Section 36	6	5
Section 25	6	5
Section 26	6	5
Section 27	6	5
Section 28	6	5
Section 29	6	5
Section 30	6	5
Section 24	6	5
Section 23	6	5
Section 22	6	5
Section 21	6	5
Section 20	6	5
Section 19	6	5
Fraction Section 20	6	4
Fraction Section 21	6	4
Fraction Section 22	6	4
Section 23	6	4
Section 24	6	4
Section 25	6	4
Section 26	6	4
Section 27	6	4
Section 28	6	4
Fraction Section 29	6	4
Fraction Section 31	6	4
Fraction Section 32	6	4
Section 33	6	4
Section 34	6	4
Section 35	6	4
Section 36	6	4

Lot 200	Parish of St. Norbert
Lot 201	Parish of St. Norbert
Lot 202	Parish of St. Norbert
Lot 203	Parish of St. Norbert
Lot 204	Parish of St. Norbert
Lot 205	Parish of St. Norbert
Lot 206	Parish of St. Norbert
Lot 207	Parish of St. Norbert
Lot 208	Parish of St. Norbert
Lot 209	Parish of St. Norbert
Lot 210	Parish of St. Norbert
Lot 211	Parish of St. Norbert
Lot 212	Parish of St. Norbert
Lot 213	Parish of St. Norbert
Lot 214	Parish of St. Norbert
Lot 215	Parish of St. Norbert
Lot 217	Parish of St. Norbert
Lot 218	Parish of St. Norbert
Lot 219	Parish of St. Norbert
Lot 220	Parish of St. Norbert
Lot 221	Parish of St. Norbert
Lot 222	Parish of St. Norbert
Lot 223	Parish of St. Norbert
Lot 224	Parish of St. Norbert
Lot 225	Parish of St. Norbert
Lot 226	Parish of St. Norbert
Lot 227	Parish of St. Norbert
Lot 228	Parish of St. Norbert
Lot 229	Parish of St. Norbert
Lot 230	Parish of St. Norbert
Lot 231	Parish of St. Norbert
Lot 232	Parish of St. Norbert
Lot 233	Parish of St. Norbert
Lot 234	Parish of St. Norbert
Lot 235	Parish of St. Norbert
Lot 236	Parish of St. Norbert
Lot 237	Parish of St. Norbert
Lot 238	Parish of St. Norbert
Lot 239	Parish of St. Norbert
Lot 240	Parish of St. Norbert
Lot 241	Parish of St. Norbert
Lot 242	Parish of St. Norbert
Lot 243	Parish of St. Norbert
Lot 244	Parish of St. Norbert
Lot 245	Parish of St. Norbert
Lot 246	Parish of St. Norbert
Lot 247	Parish of St. Norbert
Lot 248	Parish of St. Norbert
Lot 249	Parish of St. Norbert
Lot 250	Parish of St. Norbert
Lot 251	Parish of St. Norbert
Lot 252	Parish of St. Norbert
Lot 253	Parish of St. Norbert
Lot 254	Parish of St. Norbert
Lot 255	Parish of St. Norbert
Lot 256	Parish of St. Norbert
OUTER TWO MILES	
Lot 200	Parish of St. Norbert
Lot 201	Parish of St. Norbert
Lot 202	Parish of St. Norbert
Lot 203	Parish of St. Norbert
Lot 204	Parish of St. Norbert
Lot 205	Parish of St. Norbert
Lot 206	Parish of St. Norbert
Lot 207	Parish of St. Norbert
Lot 208	Parish of St. Norbert
Lot 209	Parish of St. Norbert
Lot 1	Parish of Lorette
Lot 2	Parish of Lorette
Lot 3	Parish of Lorette
Lot 4	Parish of Lorette
Lot 5	Parish of Lorette
Lot 6	Parish of Lorette
Lot 7	Parish of Lorette
Lot 8	Parish of Lorette
Lot 9	Parish of Lorette
Lot 10	Parish of Lorette
Lot 11	Parish of Lorette
Lot 12	Parish of Lorette
Lot 13	Parish of Lorette
Lot 14	Parish of Lorette
Lot 626	Parish of St. Agathe
Lot 628	Parish of St. Agathe
Lot 630	Parish of St. Agathe
Lot 632	Parish of St. Agathe
Lot 634	Parish of St. Agathe
Lot 636	Parish of St. Agathe
Lot 638	Parish of St. Agathe
Lot 640	Parish of St. Agathe
Lot 1	Rat River Settlement
Lot 2	Rat River Settlement
Lot 3	Rat River Settlement
Lot N	Rat River Settlement
Lot O	Rat River Settlement
Lot P	Rat River Settlement
Lot Q	Rat River Settlement
Lot R	Rat River Settlement
Lot S	Rat River Settlement
Lot T	Rat River Settlement

Total, 135,269 acres.

Unless a majority of owners thereof, representing at least one-half in value of the same, petition the undersigned against the doing of the work aforesaid within one month after the publication hereof.

Dated at the City of Winnipeg this sixth day of May, A.D., 1905.

R. ROGERS,

Minister of Public Works.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Il est question de la vente de l'hotel Mariaggi, à Winnipeg.

—M. A Mousseau a ouvert un atelier de plombier sur l'Avenue Provencher.

—La construction d'un nouvel hotel de Ville pour Saint-Boniface parait chose décidée.

—MM. C: de Pape et Dollard Thérien de Marispolis étaient en ville la semaine dernière.

—L'hon sénateur Bernier est reparti samedi pour Ottawa après une vacance dans sa famille.

—La propriété imposable à Winnipeg vient d'être évaluée à $62,642,870, soit 30 par cent d'augmentation sur l'an dernier.

—Nos rues sont dans un état pitoyable. Si les chevaux pouvaient parler, ils nous diraient que ça tire plus que de raison.

—La résidence que M. Cléophas Marcoux est à construire pour Madame Veuve G. Couture avenue Provencher, avance rapidement.

—On demande immédiatement, une servante, fille de chambre, s'adresser à Madame Em. Couture, Hotel Québec, Saint-Boniface.

—Demain soir aux Salles du Club Cartier, il y aura une assemblée des actionnaires pour admission de nouveaux membres et autres sujets.

—Les immigrants arrivent à flots pressés tous les jours. Il en vient de tous les pays: d'Angleterre, de France, de Belgique, et des Etats-Unis surtout.

—Les clubs sportiques se forment avec enthousiasme, pour l'été. Le canot, la crosse, le base-ball, le tennis, voilà les jeux qui seront le plus à la mode.

—Les citoyens de Winnipeg commencent à se plaindre de la rapidité des automobiles. Un enfant a failli se faire tuer lundi après-midi dans le nord de la ville par un de ces pneus.

—Un restaurateur vient de s'installer dans la salle d'entrée du bureau de poste de Saint-Boniface. A l'avenir on pourra s'y payer la crème à la glace tout en dépouillant son courrier. C'est tout-à-fait toc!

—En dépit de toutes affirmations contraires, il y a un peu de gêne dans les affaires. Ainsi, un bon nombre de corporations et de particuliers qui devaient construire cet été ont ajourné leurs projets. Et nous avons dans nos villes, beaucoup de mains inactives.

—La Cusson Lumber Company se fait construire actuellement de magnifiques scieries sur le côté sud de l'Avenue Provencher, près de la traverse du C. N. R. Cette compagnie entend pousser les affaires avec activité aussitôt qu'elle sera installée dans ses nouveaux quartiers.

—M. Lucien Dubuc, avocat d'Edmonton, fils de l'Hon. juge-en-chef de la province, est de retour d'un voyage d Europe. M. Dubuc est enchanté de ce voyage, qui charme, du reste, tous nos compatriotes. Melle A. Dubuc, depuis quelque temps à Montréal, est aussi revenue à à Winnipeg en même temps que son frère.

Ville de St Boniface

Avis est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation de la Ville de St. Boniface pour l'année 1905 a été ce jour déposé à mon bureau où il sera ouvert à l'inspection de tous pendant quatorze (14) jours. Toutes personnes désirant se plaindre contre le dit Rôle d'Evaluation devront fi er leurs plaintes à mon bureau dans les quatorze jours à compter de cette date.

Le Conseil de Ville siégera comme C ur de Révision le douzième jour de juin prochain à 7 heures et demie P. M. à l'Hotel de Ville de St Boniface pour examiner le dit Rôle d'Evaluation et entendre toutes plaintes qui pourraient être portées à son sujet.

Daté à St. Boniface ce quinzième jour de mai 1905.

THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Tresorier.

Town of St. Boniface

NOTICE is hereby given that the Assesment Roll of the Town of St. Boniface for the year 1905 has been deposited in my office where it will remain open to inspection to all parties for fourteen (14) days, that parties desiring to complain against the Assesment Roll must lodge their complaints in my office within the fourteen days next after the return of the said Roll, and that the council will sit as a Court of Revision on the twelfth day of June next at 7.30 P. M. at the Town Hall of St. Boniface to examine said Assessment Roll and hear all such complaints in connection with the same.

Dated at St. Boniface this fifteenth day of May 1905.

THEO. BERTRAND,
Secretary-Treasurer

A VENDRE

Bon foin pressé à bon marché. S'adresser à,

VEZINA COUTURE,

NOTICE.

Rural Municipality of St. Vital.

SALE OF LAND FOR ARREARS OF TAXES AND COSTS.

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of St. Vital under his hand and the corporate seal of the said Municipality to me directed and bearing date the 8th day of April A.D. 1905 commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon and costs. I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs be sooner paid, I will on Saturday the 24th day of June A.D. 1905 at 2 o'clock P.M. of that day at the Office of Richards Bradshaw & Affleck, Winnipeg. Proceed to sell by Public auction the said lands for the said arrears of taxes and costs.

No.	DESCRIPTION	No. of Lot	No. of Acres	Parish	Am'nt of Arrear	Costs	Total	Patented or unpatent'd
1	Nly 45 links of the Sly 4 chains and 45 links I & O.	21	10	St. Vital	4 89	50	5 39	Patented
2	The whole of Lot 23	23	291 79	do	125 60	50	126 10	do
3	Nly 6 chains & 66 links fronting on Red River	12	2	St. Bonif.	29 33	50	29 83	do
4	Nly 1 chain and 66 links into the most Wly Part	12	3 75	do	5 29	50	5 79	do
5	Sly 5 chains in width of Nly 8 chains between St. Annes and St. Marys Roads	109	9	do	8 54	50	9 04	do
6	All that portion bounded as follows. On the south by a line drawn N. of parallel perpendicularly distant from the southerly limit of said lot on the west by a line drawn at right angles to the last described line and from apoint there in distant Easterly along the same 1,525 feet to base line across lot 111 produced and drawn Nly to the centre of a certain coulee as shown on a plan thereof filed No 1,025 and along the centre of said coulee to the waters edge of the Red River, on the east by a line drawn at right angles to the first described line and from a point distant along the same 2185 feet from the said base line as produced and on the north by waters edge of the Red River	109	9 79	do	76 55	50	77 05	do
7	Between St. Annes and St Marys Road to Seine River except 2 acres	111	22 58	do	28 22	50	28 72	do
8	Pt Blocks 268 R.C.M. Subdivision plan	123	1 92	do	14 84	50	15 34	do
9	Blocks 272 and 273 R. C. M. Subdivision plan 433	123	73 50	do	53 02	50	53 52	do

Dated at St. Vital this 11th day of May 1905.

J. P DUMAS,
Sec.-Treas.,
Municipality of St. Vital.

L'impureté du Sang

Peut être guérie rapidement.



Je certifie avoir fait usage du **Vin St-Michel** et avoir constaté par moi-même que c'est un tonique excellent pour toutes les maladies provenant de l'impureté du sang et de tout autre faiblesse quelconque. Lorsque je commençai à faire usage de ce puissant tonique, je souffrais depuis 10 ans de faiblesse de cœur et c'est un ami, qui me conseilla le **Vin St-Michel.** Je suis heureux de certifier qu'après en avoir pris douze bouteilles, j'ai été complètement guéri.

ELZÉAR BEAUCAGE,
Bureau Julien,
Co. Portneuf, P.Q.

Monsieur Joseph P. Archambault, de St-Antoine, conté de Richelieu, P.Q. écrit :

"J'ai souffert pendant des années de faiblesse et de débilité, j'étais le plus malheureux des hommes. Suivant l'avis de mon médecin, j'ai pris le **Vin St-Michel.** Je puis certifier que cet excellent tonique m'a rendu la santé, qui est le plus appréciable des trésors."

Madame Treffle Biais, de Ste-Emelie de l'Energie, P.Q., écrit :

"J'ai une confiance illimitée dans le Vin St-Michel jamais il ne m'a désappointée. Je le recommande donc aux personnes faibles, puisqu'il leur fournit le moyen le plus simple de recouvrer la santé."

Madame Narcisse Paré, de Blue Island comté de Cooke, Illinois, Etats-Unis, écrit :

"Si toutes les personnes faibles connaissaient le bien que peut faire une bouteille de **Vin St-Michel**, elles n'hésiteraient pas un seul instant à s'en procurer."

Boivin, Wilson & Cie, 520 rue St. Paul, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord.
Eastern Drug Store, 14 Fulton St., Boston, Mass., dépositaires pour les Etats-Unis.

Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la neuvième séance régulière du vingt-troisième conseil de la Ville de St-Boniface tenue lundi, le 8 mai 1905

Etaient présents : Son Honneur le Maire au fauteuil, et Messieurs les conseillers Gauvin, Marcoux, Pelletier, Berry, Metcalfe, Pierre Couture, Gédéon Couture et Dumouchel.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Les différentes communications sont lues.

Le cons. Pierre Couture présente le Troisième Rapport du Comité de Santé et Licences en ces termes :

Votre Comité recommande : Que le cautionnement fourni par M. Gédéon Cinq-Mars pour une licence lui soit accordée en conséquence. Ce rapport est adopté.

Le cons. Pelletier présente le Huitième Rapport du Comité des Travaux Publics en ces termes :

1o. Que le dépot de $350.00 fait par M. Jean Couture comme garantie de sa soumission pour le contrat des égoûts sur les rues Eugénie et Marion lui soit remis en par lui fournissant d'autres garanties.

2o. Que relativement à l'égoût de la rue Désautels, l'ingénieur ayant fait rapport que cet égoût peut se continuer sur la rue Des Meurons jusqu'à l'intersection du Chemin de Fer du C. N. R., et ayant suggéré de continuer ensuite cet égoût le long de la voie du dit chemin de fer jusqu'à l'Avenue Provencher, permission soit demandée à la dite Compagnie de chemin de fer de passer ainsi cet égoût sur son terrain.

3o. Que la Rat Portage Lumber Co. ayant demandé si en vue du fait que le règlement No. 257 a été annulé c'est l'intention de la Municipalité de mettre à effet le règlement créant une ruelle entre les Blocs 1 et A. & B., sub. 89, Plan 368, il soit répondu que c'est l'intention de la Ville de mettre le dit règlement à effet ; et que des soumissions soient demandées pour cet ouvrage qui n'a pas été opposé dans le temps voulu, jusqu'au 22 mai courant. Ce rapport est adopté.

Le cons. Marcoux présente le Sixième Rapport du Comité d'Eau et Eclairage en ces termes :

Votre Comité recommande :

1o. Que le surintendant de l'eau soit autorisé à acheter une lampe électrique pour son usage dans les caves.

2o Que le compte de Jean Couture au montant de $1476.13 pour 301¼ cordes de bois soit accepté et payé. Ce rapport est adopté.

Le cons. Metcalfe présente le Sixième Rapport du Comité de Police et Feu en ces termes :

Votre Comité recommande : 1o. Que votre Comité soit autorisé à acheter une paire de juments sous poil rouge pour la somme de $500 00.

Le cons. Gauvin présente le Huitième Rapport du Comité des Finances en ces termes :

Votre Comité a l'honneur de recommander :

"1o. Que permission soit accordée à Joseph & Léon Fombeur de transporter leur bail en date du 17 février dernier à William Heaslip et Arthur William Emerton.

2o. Le Comité ayant étudié de nouveau la question des bureaux pour les officiers de la Ville, et ayant reçu des représentations de plusieurs citoyens à ce sujet, recommande, qu'au lieu de bâtir l'allonge projetée il soit décidé de bâtir de suite un Hotel de Ville ayant front sur l'Avenue Provencher, d'environ 50 pieds par 70 pieds, à trois étages, avec soubassement, le tout ne devant pas dépasser la somme de $40, 000.00 et que des soumissions soient demandées pour des plans de ce nouvel Hotel de Ville ainsi que d'une station de feu à Norwood dont le coût ne devra pas dépasser $8,000.00. Ce rapport est adopté.

Proposé par le cons. Pelletier, secondé par le cons. Dumouchel, qu'ordre soit donné au surintendant des travaux de réparer les rues et ruelles mentionnées dans les plaintes de messieurs Paul Salé, J. A. Charette et J. H. Sutherland. Agréé.

Proposé par le cons. Marcoux, secondé par le cons. Gédéon Couture, que la Compagnie du C. N. R. n'ayant encore rien fait pour améliorer la traverse du coin de l'Avenue Taché et de la rue LaVérandrye, le Secrétaire-Trésorier écrive de nouveau au surintendant pour presser cette amélioration. Agréé.

Proposé par le cons. Berry, secondé par le cons Metcalfe, que la Compagnie du Chemin de Fer électrique soit de nouveau priée de donner un meilleur service de chars dans cette Ville. Agréé.

Proposé par le cons. Marcoux secondé par le cons. Gédéon Couture, que l'ingénieur soit autorisé à acheter les hydromètres, vannes et connections nécessaires pour fournir l'eau au Collège de St. Boniface, et que sa communication concernant les puits de l'Aqueduc soit référée au Comité d'Eau et Eclairage. Agréé.

Proposé par le cons. Marcoux, secondé par le cons Gédéon Couture que le comité d'Eau et Eclairage soit autorisé à se procurer les services d'un expert pour organiser le département de l'eau et faire ouvrir un système de tenue de livres pour ce département. Agréé.

Les autres communications sont renvoyées aux départements dont elles relèvent, et la séance est ajournée à lundi prochai prochain le 15 courant.

POURQUOI LES MÉDECINS ÉCHOUENT

Et Mde Pinkham réussit

Nous donnons ici les raisons exactes expliquant pourquoi le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham guérit quand les médecins sont impuissants.

Une femme est malade ; atteinte d'une maladie particulière à son sexe et très grave. Elle va consulter son médecin de famille et lui dit ce dont elle souffre, incomplètement.

Elle cache quelque chose, parce qu'elle est intimidée, agitée, elle oublie ce qu'elle veut dire et finalement, omet ce qu'elle devrait dire et mystifie ainsi le médecin.

Est-il étonnant, alors que les médecins soient impuissants à guérir sa maladie ? Cependant, nous ne pouvons blâmer la femme, car il est très embarrassant de donner certains détails des souffrances qu'elle endure, même au médecin de famille.

C'est pour cette raison que Mde. Pinkham, de Lynn, Mass., il y a plusieurs années, se décida à venir au secours de son sexe. Ayant acquis une expérience considérable en traitant les maladies féminines au moyen de son Composé Végétal, elle invita les femmes d'Amérique à lui écrire pour lui demander avis au sujet de leurs maux, et étant femme, il était facile à ses sœurs souffrantes de lui dire tous les détails de leurs souffrances.

De cette façon elle put faire pour elles ce que les médecins étaient incapables de faire, simplement parce qu'elle connaissait exactement ce dont il s'agissait et le petit groupe de femmes qui, au début, demandait ses avis, s'est changé en une armée qui aujourd'hui lui demande constamment son avis et le soulagement, et le fait que des milliers d'entr'elles ont été guéries en suivant le conseil de Mde. Pinkham, dans ces dernières années, indique les grands résultats produits par son expérience et son habileté sans égales.

Aucun médecin au monde n'a subi un tel entrainement, ou possède autant d'informations pour l'aider à soigner toutes les maladies des femmes, depuis la simple irritation locale jusqu'aux maladies de matrice les plus compliquées.

C'est pour cette raison que Mde. Pinkham, dans son laboratoire de Lynn, Mass., peut faire plus pour les femmes souffrantes d'Amérique, que le médecin de famille. En conséquence, toute femme est responsable de ses propres souffrances si elle ne se donne pas la peine d'écrire à Mde. Pinkham, pour lui demander son avis.

Les témoignages, constamment publiés, de femmes reconnaissantes, établissent incontestablement la puisance du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour la guérison des maladies féminines.

C'EST LA LE SECRET

La cause du succès du BAUME RHUMAL est connue de tous ceux qui en font usage ; il guérit promptement et radicalement. C'est là tout le secret.

J. F. Morrison

PLOMBIER,

POSEUR DE GAZOLIERS ;

Lumière électrique, gaz, connection de canaux ;

Ouvrage sain et bien fait ; estimations fournies à demande ; réparages, une spécialité.

Ouvrage prompt et fait avec soin. Téléphone : No. 3197. 47 Knapper Street, Winnipeg. Téléphone 3097, 35 Provencher Avenue, Bloc Lamontagne, St. Boniface

M. Morrison étant établi dans cette ville compte sur la clientèle de St. Boniface ; ouvriers de première classe seulement ; ouvrages garantis ; prix raisonnables.

J. F. MORRISON.
Plombier.

O. COUTURE & Co

MARCHANDS.

RUE DUMOULIN ST-BONIFACE

Epiceries, Provisions, Son, Gru, Vaisselles, Chaussures, etc., etc

Epiceries de premier choix

Une visite vous convaincra.

Nos prix sont satisfaisants.

TELEPHONE 2563.

N'OUBLIEZ PAS L'ENDROIT.

BLOC COUTURE

RUE DUMOULIN SAINT-BONIFACE

OXYDONOR

Oxydonor agit d'une manière irrésistible, il amène la guérison des maladies récentes en un temps très court (d'une heure à huit heures) et celle des maladies chroniques en un temps proportionné à leur durée.

DEBILITE GENERALE

L. O. GENEST, garde-magasin, C. P. R., Winnipeg, Man., dit :

J'ai eu la preuve qu'OXIDONOR fait tout ce que vous en annoncez pour l'excitation nerveuse et la débilité générale.

RHUMATISME MUSCULAIRE

JOHN HAFFNER, Winnipeg, Man., Can., dit :

J'ai eu une attaque sérieuse de rhumatisme musculaire, suite de la grippe. Après trois jours d'usage d'OXIDONOR, je pus jeter mes béquilles.

BRONCHITE, CATARRHE

F FREE, de Winnipeg, Man., écrit le 31 juillet 1900 :

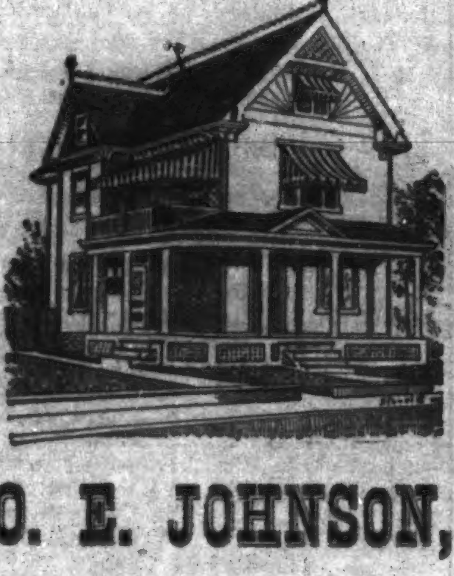
J'ai employé OXIDONOR pendant deux semaines pour la bronchite et le catarrhe dans la tête, et je me sens maintenant comme tout rajeuni.

Nous vous expédierons gratuitement par la poste notre livre No. 30 contenant les renseignements, prix et plusieurs certificats de guérisons.

Pour plus amples informations, s'adresser à

Dr H. SANCHE & CO.

2268, rue Ste-Catherine, MONTREAL, P.Q



O. E. JOHNSON,

Contracteur.

A ceux que cela peut intéresser.

Moi, le soussigné, je vous sauverai, de $600 à 700 sur une maison qui vous coutera $2,500 par un autre contracteur. Si vous voulez ménager votre argent, venez au No. 101, Rue Masson.

O. E. JOHNSON.
101, Rue Masson,
St. Boniface.

On Demande des Hommes

On demande des hommes de confiance dans toutes les localités du Canada pour annoncer nos marchandises, pour poser des annonces sur les ponts et autres places, et distribuer des annonces. Commission ou salaire $960 par année ou $80 par mois et dépenses $3 par jour. Une bonne place pour un homme de confiance. Nous vous préparerons votre ouvrage. L'expérience n'est pas nécessaire. Ecrivez pour avoir des informations.

SALUS MEDICINAL CO., London, Ont.

Servez-vous du Savon Sec de Lever (une poudre) pour laver vos lainages et vos flanelles—et vous en serez satisfaits. 32

LA CUSSON LUMBER CO.

Seigries Cours et Bureaux, Avenue Provencher, vis-à-vis la rue St-Joseph.

Telephone 2625
Boite de Poste 164

FABRICANTS —DE— Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés, Tous ouvrages en bois.

MARCHANDS —DE— Toutes espèces de bois de construction, planches, lattes, bois de corde, etc, etc.

Aussi tous les matériaux nécessaires à la construction.

Bois de Corde et Charbon.

HOTEL QUEBEC

COIN DES AVENUES PROVENCHER ET TACHÉ, ST-BONIFACE.

V. & E. COUTURE, Prop.

Téléphone 2123.

Ce magnifique Hôtel est maintenant ouvert au public. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe. Bonne écurie.



GRATIS Ca. avec très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout. KOENIG MED. CO., 100 Rue Lake, CHICAGO. En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

POUR

NETTOYAGE DE TAPIS

—ET—

Emmagasinage de Meubles,

Téléphonez à

RICHARDSON,

TEL 128, - - FORT STREET,
Pres de la rue Ste-Marie WINNIPEG

Nouvelle Boutique DE PEINTRE

RUE LAVERANDRYE

M. F. D. Pambrun désire annoncer au public qu'il est prêt à exécuter, à bon marché, tous les ordres que l'on voudra bien lui confier. Ouvrages garantis, tels que Blanchissages, tapisseries, réparage de meubles etc , etc.,

M. Pambrun remercie le public de l'encouragement qu'il a reçu par le passé et compte de nouveau sur son patronage. S'adresser à sa maison privée Rue La Verandrye Saint-Boniface.

F. D. Pambrun.

Peintre - - Decorateur

M. Gabriel Arial a l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un atelier de peintures et décorations, Avenue Provencher. M. Arial s'est assuré le concours d'artistes décorateurs diplômés. Décorations de salons, dorures, peintures en faux bois, (sans enlever nécessairement les tapis) ; aussi nettoyage de meubles, pianos, etc ; aussi l'extérieur des maisons. Nos ouvrages sont nos meilleures références.

TELEPHONE : 2956.

E. N. BOURGOUIN

Résidence : Coin des rues St-Joseph et Lavérandrye.

SAINT-BONIFACE

Magnifique carrosse à louer pour le transport des voyageurs, les mariages, baptêmes et sépultures à des prix modérés Toujours à la disposition du public.

TELEPHONE 2084

Dans toutes les demeures il devrait y avoir un remède convenable en cas d'accidents ou de maladies qui arrivent soudainement. Le meilleur en ces cas est le Pain-Killer. Il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, Perry Davis. 25c. et 50c.

SA FORCE EST DANS SA PURETE

REDWOOD LAGER

Cette bière est faite d'orge du Manitoba et de la meilleure importation de houblon ; âge requis, embouteillée avec soin.

DEMANDEZ-LA

E. L. DREWRY

WINNIPEG MAN.

—LA CIE— COLLIN LIMITEE

MAGASIN DEPARTEMENTAL

DE SAINT-BONIFACE

MARCHANDISES SÈCHES
HARDES FAITES,
FOURRURES, CHAUSSURES
GROCERIES,
VAISSELLE,
GRAIN,
FLEUR,
SON ET GRU,
BOIS ET CHARBON,

AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE,
—LA CIE—
COLLIN LTD.

L. J. COLLIN, Gérant.

VOICI

Le moment de songer à l'avenir est de s'y préparer en suivant les cours du

BUSINESS COLLEGE
De Winnipeg

Les anciens élèves occupent tous des positions d'avenir à Winnipeg et dans les villes de la Province.

Ecrivez pour avoir nos livrets de temoignages.

Des circulaires sont envoyées sans frais sur demande adressée à

G. W. DONALD,
SECRETAIRE

A LEMAY

ST-BONIFACE, MAN.

Clos de Bois

Toute Espèce de Boiseries Fines ; Chassis et Portes de Toutes Sortes ; Bois de Corde et Charbon Dur et Mou

Etant le seul Marchand de Bois Canadien Français de Winnipeg et de Saint-Boniface, je sollicite le patronage du public et particulièrement celui de mes compatriotes

COIN DES RUES TACHÉ
ET PROVENCHER.

Telephone 1364

ECURIE DE LOUAGE M. DENIS D'AOUST

161 et 163 Rue Garry

M. D'Aoust informe ses amis et le public qu'il fait manufacturer dans la Ville de Winnipeg des voitures de première classe et qu'il est toujours prêts à servir la population de Saint-Boniface avec des voitures de premier choix. De plus il informe le public que M. Bourgouin n'a aucune connection avec son ecurie.

Téléphone 141.

CHOOLATS SUPERFINS DE BOYD

La confection des chocolats est peut-être ce que nous soignons le plus. Nous pouvons classer nos chocolats aujourd'hui comme parmi les meilleurs du continent. Nos chocolats et bonbons sont insurpassable ; mais ils en surpassent beaucoup d'autres. Venez en acheter une boîte aujourd'hui.

W. J. BOYD,

422 Rue Principale - - Bloc McIntyre
579 RUE PRINCIPALE
COIN DE L'AV. DU PACIFIQUE

T. A. IRVINE JOS. TURNER J. W. MOULD

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE
TELEPHONE 529

STANDARD PLUMBING CO'Y

296 RUE FORT, WINNIPEG.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.

CANADIAN NORTHERN

EXCURSIONS

POUR LA FETE VICTORIA

Le **Canadian Northern** vendra des billets a un tiers du prix.

Bon du 22, 23 et 24.

Bon pour retour jusqu'au 26 Mai.

Pour plus amples détails s'adresser aux agents du Canadian Northern Ry.

La Nouvelle Manière ...de faire le Pain...

Demandez les recettes "Royal Household"—elles ne vous coutent rien—et elles vous feront faire du **meilleur pain—de la meilleure pâtisserie—en un mot une meilleure fournée,** jusqu'à la fin de vos jours.—Songez aux avantages que cela donnerait à votre famille. Si vous ne vous êtes jamais servi de la farine "Royal Household" une bonne surprise vous attend la première fois que vous ferez du pain en vous en servant—envoyez une carte postale pour les recettes gratuites.

NANAIMO, C.A.—25 novembre 1904.
Depuis plus de vingt-cinq ans que je fais du pain, j'ai trouvé la farine "Royal Household" la meilleure pour le pain comme pour la pâtisserie.
(Signé) MDE ROBERT ADAM.

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LTD.
MONTREAL. 51



AGENTS POUR LA

FAMEUSE MACHINE A ÉCREMER LA NATIONALE

La meilleure
La plus simple
La moins dispendieuse
La plus facile à opérer

Allaire & Bleau

AVENUE TACHE - - SAINT-BONIFACE

Vous trouverez a notre établissement une ligne complète de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé, Huile de Charbon, Huile a Machine, Poêle a Cuisine, Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, Outils de Ferme, Harnais Double et Simple. Nous avons les peintures, préparés de Sherwins Williams ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent Américain.

Broche Barbelée, à des prix défiant toute compétition au comptant seulement.

Ferblanterie attaché à l'établissement, Montage de Poêle et Posage de Fournaise à air chaud.

Couchettes en fer. Matelas, etc., etc.

Agents d'Assurances contre le Feu.

Allaire & Bleau

Saint-Boniface.

Grand . Central . Hotel

WINNIPEG, MANITOBA.

P. L'HEUREUX, Prop.

La meilleure maison d'une piastre par jour de la ville.

P.S. Bonne cour et bonne étable en connection avec l'Hôtel. Et toute accomodation pour la vente des chevaux.

EPICERIES ET.... CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

F. PELLETIER, AVENUE TACHE St-Boniface.

G. CINQ-MARS

ENTREPRENEUR

M. G. Cinq-Mars désire informer le public qu'il est prêt à faire le raccordement des égouts privés aux égouts de la ville, à des prix défiant toute compétition. Pour plus d'informations s'adresser au No. 71 Rue Masson, St. Boniface.

Hotel Tremont

RUE FORT WINNIPEG

O. ROY' Prop.

MM. Thibault & Roy ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fait l'acquisition de l'Hôtel Tremont et comptent sur la clientèle française. Table de première classe, choix de vins et liqueurs. Une visite est sollicitée.

O. ROY, Prop.

DESPATIS & OUELLETTE

Marchands

DE BOIS ET CHARBON

TELEPHONE 2080

On pourra avoir toute sorte de bois de chauffage et charbon en s'adressant à ces messieurs.

Hormisdas Bibeau

ENTREPRENEUR GENERAL

A tout l'outillage nécessaire pour le creusage de caves, canaux, etc., ainsi que pour lever et transporter des bâtisses.

Prix Moderes.

HORMISDAS BIBEAU,
Avenue Taché,
St. Boniface.